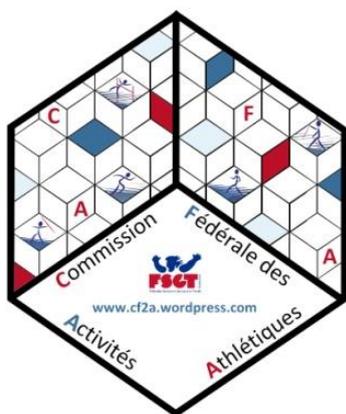


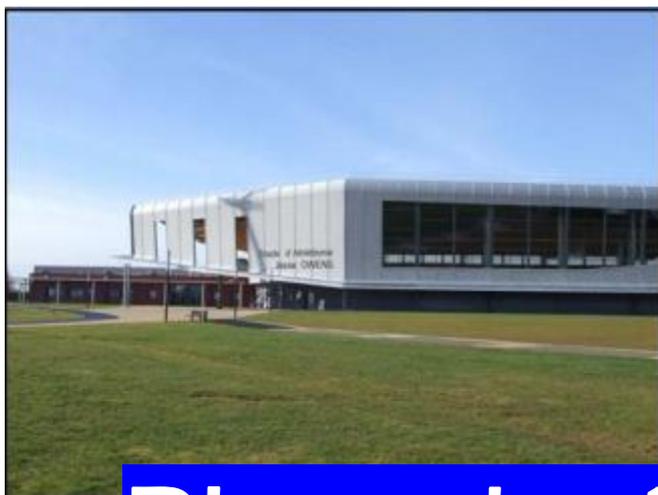


Fédération Sportive et Gymnique du Travail
Commission Fédérale des Activités Athlétiques
14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX
Téléphone : 01.49.42.23.26
athletisme@fsgt.org <https://cf2a.wordpress.com/>

Minimes
Cadets
Juniors
Seniors
Vétérans



Championnat de France FSGT d'ATHLETISME en SALLE Stade couvert d'athlétisme VAL DE REUIL (27)



Dimanche 10 mars 2019

Championnat de France F.S.G.T. d'ATHLETISME en SALLE

C'est avec une grande satisfaction que la Commission Fédérale des Activités Athlétiques organise, une nouvelle fois, ces championnats dans les installations du stade couvert d'athlétisme de VAL DE REUIL (27) louées, en la circonstance, par notre Fédération.

Le stade se situe exactement : Chaussée de Ritterhude - 27100 VAL DE REUIL (voir plan dans ce dossier).

Il est doté d'une piste de vitesse et de haies de 60 mètres (6 couloirs), d'un anneau de 200 mètres (6 couloirs). Première française, c'est le seul stade couvert équipé d'une piste droite d'accélération longue de 150 mètres.

Nous disposerons de la salle d'échauffement devant laquelle sera disposée la chambre d'appel par laquelle le passage sera obligatoire pour les coureurs et marcheurs pour confirmation de leur inscription ; les participants aux concours se rendront directement sur le lieu du concours, 15 minutes avant l'horaire prévu.

ATTENTION, à leur arrivée les minimes doivent se rendre à la chambre d'appel pour leurs concours de poids et/ou de longueur afin de savoir dans quel concours ils sont inscrits. C'est au même endroit que se présenteront les officiels pour la constitution du jury et la prise des feuilles de concours.

Aucun nouvel engagement ne sera accepté sur place.

Bien entendu, nous vous appelons tous à respecter les lieux :

- *Ne pas manger dans les gradins,*
- *Ne montez pas dans les tribunes avec vos chaussures à pointes,*
- *Jetez toutes vos ordures dans les poubelles que vous trouverez en nombre suffisant,*
- *Pas de marquages divers à la craie --> apportez du ruban adhésif.*

**Avec vous, pour vous, avec l'aide de tous...
...BONS CHAMPIONNATS à TOUS !**

**La Commission Fédérale
des Activités Athlétiques.**

Engagement des athlètes et réglementation fédérale :

Nous vous rappelons que les ENGAGEMENTS doivent être réalisés en respectant la réglementation fédérale de la saison 2018/2019 rappelée ci-après.

ATTENTION il est impératif d'utiliser le fichier Excel se trouvant sur le site de la CFAA, suivre le lien ci-dessous :

[Lien vers le site CFAA.](#)

Les inscriptions doivent impérativement se faire avant le **27 Février 2019.**

Règles Administratives et Financières

- L'affiliation du club de la F.S.G.T pour la saison en cours doit être enregistrée au siège du comité d'appartenance et validée par la fédération.
- Chaque participant(e) doit être en possession de la licence omnisports de la saison sportive ou de l'année civile en cours, validée et revêtue d'une photo d'identité récente. Le timbre «**F.S.G.T – Athlétisme – Présentation ACIPAPS**» doit être apposé au dos (délivrance par le comité d'appartenance) après présentation du certificat médical de «non contre-indication à la pratique de l'athlétisme en compétition ». **A tout moment d'une compétition**, les officiels et/ou membres de la C.F.2A **peuvent demander la présentation de la licence.**
- Le club doit avoir fait la demande de qualification de ses athlètes **en respectant les consignes et modalités précisées ci-après.**
- Le club doit être en règle de **tous les aspects financiers.** Les athlètes dont les clubs ont des dettes ne pourront pas prendre part aux compétitions.
- Le règlement des engagements est à adresser par courrier postal à : FSGT – CFAA – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la F.S.G.T – mettre au dos le nom et la date du championnat) -**sans remboursement en cas de non-participation.**
- Les athlètes sélectionnés doivent obligatoirement participer aux compétitions **avec le maillot du club** pour lequel ils sont engagés. Ce maillot (ou une tenue type survêtement, veste portant le nom du club) doit être porté lors de **la remise des récompenses.**

Critères et demandes de qualification

La participation régulière aux compétitions de la F.S.G.T est le critère premier et essentiel pour être sélectionné(e) aux différentes compétitions de niveau national : l'objectif des Championnats de France F.S.G.T est d'organiser des épreuves de masse, accueillant le plus grand nombre possible de pratiquants réguliers appréciant les activités proposées par la F.S.G.T. qu'elles soient locales, départementales, régionales, nationales, internationales. Seules les conditions techniques d'organisation (capacité d'accueil, horaires, installations,...) peuvent limiter la participation de tous ceux qui auront satisfait aux critères retenus. Les critères de qualification tiennent également compte de la région d'implantation des clubs :

- **dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont implantées et permettent l'élaboration d'un calendrier départemental et/ou régional, les critères ci-dessous doivent être respectés.**

SALLE ou INDOOR Minimes à Vétérans	Championnat régional FSGT : les athlètes sont directement qualifiés(*). Une demande de repêchage est possible avec la participation à 2 autres compétitions FSGT du calendrier de la saison de salle en cours . Elle doit être adressée auprès de la commission ou du comité départemental, qui examine et valide ou refuse.
---	--

- **dans les régions où les activités athlétiques FSGT sont peu développées et ne permettent pas l'organisation d'épreuves officielles, des dérogations sont acceptées par la CF2A.**

Un athlète se présentant le jour de la compétition sans avoir été préalablement engagé par son club en respectant la procédure ne pourra pas participer même hors classement.

Les demandes de qualification et d'engagement

Il est nécessaire de respecter les trois étapes suivantes :

- ***Dans un 1^{er} temps*** : les clubs adressent leurs engagements (demande de qualification et de repêchage) **avec des performances d'engagement pour les courses et les concours** à la CFAA avec le fichier Excel prévu (aucun autre mode de qualification ne sera accepté en dehors du fichier fourni par la CFAA). Adresse mail : athlétisme@fsgt.org
- ***Dans un 2^{ème} temps*** : les engagements seront validés par les comités ou région en respectant la réglementation de la CFAA.
- ***Dans un 3^{ème} temps*** : le règlement des engagements est adressé par courrier postal à : FSGT – CFAA – 14 rue Scandicci – 93508 PANTIN CEDEX (chèque à l'ordre de la FSGT – mettre au dos le nom et la date du championnat).

La liste des engagés (sans performance) validée par la CFAA sera publiée, si possible, avant l'épreuve sur le site fédéral <https://cf2a.wordpress.com> . Les résultats et photos seront également publiés sur ce site.

Protocole de Remise des Récompenses

Lors de chaque compétition nationale, le protocole est placé **sous la responsabilité** des membres de la Commission Fédérale des Activités Athlétiques. Il fait partie de la compétition et il est impératif de le respecter :

- **Les médailles et maillots** sont remis au podium le plus tôt possible après les épreuves individuelles (concours et certaines courses et marches) et dès que les classements par équipes sont établis.
- Il est obligatoire que **le maillot du club de chaque athlète médaillé** soit visible sur le podium (ou toute autre tenue officielle du club d'appartenance).

Les officiels sont chargés de veiller à ces dispositions en accompagnant les trois premiers de chaque catégorie au podium après vérification du classement par les juges-arbitres. Il est de la responsabilité des dirigeants des clubs d'informer les athlètes de ces dispositions.

Droits d'engagement dans les épreuves nationales de la F.S.G.T.

Les droits d'engagement aux différentes épreuves fédérales reviennent **en totalité** à la Commission Fédérale des ACTIVITÉS ATHLÉTIQUES et sont essentiellement utilisés pour couvrir une partie du budget "organisation" des épreuves (information, frais d'affranchissement, propagande, location partielle ou totale de certaines installations, frais techniques...) sans oublier les récompenses :

- Médailles d'OR, d'ARGENT et de BRONZE et maillots de "CHAMPION de FRANCE FSGT".
- Coupes des compétitions par équipes.
- Repas des officiels (remboursés au prix coûtant aux organisateurs).
- Location des installations.
- Etc.

SALLE ou INDOOR MINIMES à VÉTÉRANS	<ul style="list-style-type: none">☛ 4,00 € par épreuve pour les Seniors – Vétérans☛ 3,00 € par épreuve pour les Minimes - Cadets - Juniors☛ 4,00 € par relais
---	---

Précisions :

- Relais : pas d'équipe 2 dans la finale A si l'équipe 1 du club est déjà qualifiée dans cette finale.
- Seules les courses de 60 m plat donnent lieu à des séries et finales.
- Dans les autres courses, les meilleurs temps d'engagement seront regroupés dans des finales A, B, C, etc., mais les titres et podiums seront établis toutes finales confondues.
- Pour les courses, confirmation des inscriptions à la chambre d'appel au minimum 30 minutes avant l'épreuve.
- Pour les concours, confirmation des inscriptions auprès des officiels au démarrage de l'échauffement de l'épreuve.
- **Les athlètes SENIORS 1 et 2 participent dans une seule catégorie "SENIORS"** avec le classement et les critères des courses et concours des seniors 1.
- **Les athlètes VÉTÉRANS 1 - 2 - 3 - 4 - 5 participent dans une seule catégorie "VÉTÉRANS"** avec le classement et les critères des courses et concours des vétérans 1.

CLASSEMENTS INDIVIDUELS :

- Médaille à chacun des trois premier(ère)s de chaque catégorie d'âge.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à l'athlète classé(e) premier(ère) de chaque catégorie.

CLASSEMENTS PAR ÉQUIPES (relais) :

- Médaille OR – ARGENT – BRONZE à chacun(e) des 6 athlètes (3 hommes et 3 femmes) ou 4 pour les minimes (2 garçons et 2 filles) des trois premières équipes.
- Titre et maillot de champion de France F.S.G.T. à chacun(e) des 6 athlètes de la première équipe **toutes catégories** et des 4 athlètes minimes.



ATTENTION,

Dans un souci d'amélioration des épreuves fédérales, et pour que les épreuves se déroulent à l'heure prévue, la CFAA a décidé :

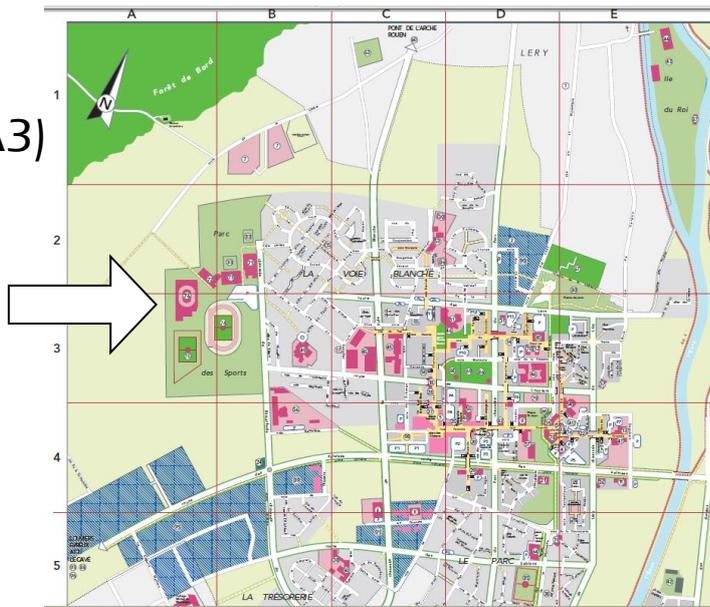
- **de limiter le nombre d'épreuves par personne à 3 + 1 relais.**
- **que le nombre d'essais est limité à 4 par athlète (pour toutes les catégories) sauf pour la hauteur et la perche.**
- **par ailleurs, les minimes étant nombreux sur cette compétition, les concours de la longueur et du poids on été divisés en deux.**

Il est donc important pour que les concours soit de niveau homogène que les responsables de club fassent figurer les performances de leurs athlètes lors de l'engagement.

Les concours étant préparés à l'avance, il ne sera pas possible de changer la composition de ceux-ci le jour de la compétition.

Situation du stade couvert de Val de Reuil

Adresse :
chaussée de Ritterhude
(sur le plan localisé en A2 / A3)



Avec la SNCF

=> Au départ de la Gare Saint Lazare – gare de Val de Reuil - compter 1h00 à 1h15 de transport.

Par la route

=> Du Nord : environ 290 km

A 25 - Direction Paris - Bruxelles - Valenciennes → E44 / A29 direction Reims - Rouen - St Quentin - Amiens → A28 E402 direction Vernon / Cergy Pontoise / Dieppe → N15 / A13 Direction Evreux – Sortir à Val de Reuil par la D77.

=> Au départ de Paris = environ 115 km

Prendre la A 14 (Autoroute de Normandie) à partir de la Défense direction Rouen → Sortie 19 continuer sur la N154 direction Val de reuil puis la N 154.

=> En provenance du Sud = Environ 580 km au départ de Lyon - Environ 890 km au départ de Marseille

Prendre A6 en direction de Paris → A6B en direction de Lille → A86 / N12 Direction Rouen → Sortie 19 jusqu'à Val de Reuil.

Liste des hôtels se trouvant à proximité

Hotel Mercure Rouen Val de Reuil

7 Voie des Clouets - 27100 Val De Reuil - Tel : 02 32 59 09 09 - Email : accorhotels.com

Hôtel Formule 1 Rouen Louviers le Vaudreuil

123 Rue B. Chédeville - 27100 Le Vaudreuil - Tel : 08 91 70 52 78 - Email : accorhotels.com

Hôtel Ibis Styles Rouen Val de Reuil

Ruelle du coin des saules, 27100 Val de Reuil E-mail : accorhotels.com

Fasthotel Rouen Sud - Val de Reuil

3 Voie des Clouets - 27100 Val-de-Reuil - Tel : 02 32 61 06 06 - fasthotel.com

Best Hotel Rouen Est - Val de Reuil

Voie des Clouets - 27100 VAL DE REUIL - Tél : 02 32 59 51 27 –Site : <http://www.besthotel.fr>



Lutte antidopage : CONTROLE



Nous demandons à chaque club de répercuter les informations suivantes à leurs athlètes car chaque sportif-ve- est susceptible d'être convoqué-e- pour un contrôle anti-dopage.

- **Quand ?** en compétition, à l'entraînement, à domicile, en France comme à l'étranger.
- **Comment ?** L'athlète est informé-e- du contrôle juste à la fin de son épreuve, directement par un délégué fédéral (personne habilitée par les instances fédérales). L'athlète signe une convocation et dès lors, une personne va alors le suivre partout jusqu'à ce qu'il se présente au médecin contrôleur.
- **Où ?** L'athlète a environ une heure maximum pour se rendre sur le lieu indiqué dans sa convocation. Il est nécessaire d'avoir une pièce d'identité, la licence FSGT, son sac avec des vêtements et les éventuelles ordonnances. Une personne de son choix peut l'accompagner.
- **TOUS CAS DE REFUS OU DE NON PRÉSENTATION AU CONTRÔLE EST SANCTIONNÉ COMME UN CONTRÔLE POSITIF.**

Comment sont désignés les sportifs ?

Selon l'ordre de mission, le sportif contrôlé est choisi par tirage au sort, en fonction des résultats d'une compétition ou sur libre choix du préleveur. Il reçoit personnellement une notification individuelle remis par un accompagnateur à contresigner et doit se présenter à la salle de contrôle (muni d'une pièce d'identité et de la licence, seul ou accompagné d'un membre de son entourage).

Rôle du délégué Fédéral

C'est lui qui sera contacté par le médecin et mettra en place ce contrôle en collaboration avec le préleveur. Il doit veiller au bon déroulement avant, pendant et après le contrôle en favorisant le travail du préleveur si celui-ci le lui demande. Il assure de la conformité du local et du fléchage du lieu. Il est présent lors de la désignation des sportifs à contrôler.

En cas d'absence de pièces d'identité, il se porte garant de l'exactitude des renseignements fournis par le sportif. Il vérifie avec le médecin l'absence d'anomalie sur le procès verbal et l'exactitude des numéros de code figurant sur la feuille annexe destinée au laboratoire. Sa participation active au contrôle antidopage est un facteur qui doit permettre d'éviter d'éventuels vices de procédure.

Il ne peut assister ni à l'entretien, ni à l'examen médical, ni au prélèvement. Il signe le procès-verbal de contrôle.

Ce qu'il faut savoir

Le sportif peut se faire accompagner par la personne de son choix, quelle qu'elle soit. Celle-ci peut assister à toutes les étapes du contrôle sauf l'entretien, l'examen médical et le prélèvement. Les mineurs peuvent être accompagnés d'un parent.

Avant le prélèvement, les médicaments ou produits pris par le sportif récemment peuvent être consignés dans le procès verbal de prélèvement.

Le local

Il doit comprendre : une salle d'attente, une salle pour le secrétariat, un toilette W.C. et lavabo.

L'aménagement du local

1)- La salle d'attente doit être suffisamment spacieuse pour recevoir 10 personnes. Elle doit être : munies de sièges, de boissons (eaux en bouteilles, jus de fruits.) en quantité suffisante (les bouteilles devront être fermées d'origine afin qu'un utilisateur ne puisse porter de soupçons sur la qualité du breuvage et devront être en verre pour éviter toutes contestations voire intrusion par seringue d'un corps étranger).

2)- La salle de secrétariat et de contrôle doit être suffisamment spacieuse pour pouvoir y installer une table pour recevoir les flacons et récipients à choisir par les coureurs, ainsi qu'une table pour servir de table de secrétariat et doit être équipée de 4 chaises (médecin, sportif et accompagnateur pour les mineurs), 1 poubelle, du papier toilette...

HORAIRE des CHAMPIONNATS de France FSGT en SALLE
DIMANCHE 10 MARS 2019 - VAL DE REUIL (27100)

HORAIRE S	COURSES ANNEAU	HORAIRE S	COURSES LIGNE DROITE	HORAIRE S	HAUTEUR	HORAIRE S	SAUTOIR 1	HORAIRE S	SAUTOIR 2	HORAIRE S	PERCHE	HORAIRE S	POIDS
09 h 00	3 000M MIM/CAM						TRIPLE SAUT CAM/JUM/SEM/VE	09 H 00				9 h 00	VE
09 h 20	3 000M JUM/SEM/VE								TRIPLE SAUT CAF/JUF / SEF/VEF	09 H 30	TC M		
09 h 40	3 000M TC F	09 h 30	60M Haies CAM/JUM/SEM/VE										
10 h 00	3 KM MAR TC F	9 h 45	60M Haies CAF/JUF/SEF/VEF	10h00	JUM/SEM/VE							10h00	SEF/JUF
10 h 30	3 KM MAR TC M	10 h 15	60M séries CAF				LONGUEUR MIM concours 1	10 H 30	LONGUEUR MIM concours 2				
		10 h 30	60M séries JUF										
		10 h 40	60M séries SEF										
		10 h 50	60M séries VEF										
		11 h 00	60M séries CAM	11h15	MIF/CAF/VEF								
		11 h 30	60M séries JUM										
		11 h 50	60M séries SEM										
		12 h 00	60M séries VEM				LONGUEUR MIF concours 1	12h00	LONGUEUR MIF concours 2	12h00		12h00	JUM/SEM
		12 h 15	60M séries MIM										
		12 h 30	60M finales MIF	12h30	MIM/CAM								
		12 h 35	60M finales CAF										
		12 h 40	60M finales JUF										
		12 h 45	60M finales SEF										
		12 h 50	60M finales VEF										
		12 h 55	60M finales MIM										
		13 h 00	60M finales CAM										
		13 h 05	60M finales JUM										
		13 h 10	60M finales SEM										
		13 h 15	60M finales VEM				LONGUEUR JUF / SEF	13h30	LONGUEUR CAM	13 H 30			
13 h 30	200 M CAF												
13 h 45	200 M JUF												
13 h 50	200 M SEF												
14 h 00	200 M VEF												
14 h 05	200 M CAM												
14 h 25	200 M JUM												
14 h 35	200 M SEM												
14 h 50	200 M VEM												
15 h 00	300 M CAF												
15 h 05	300 M CAM												
15 h 15	400 M JUF												
15 h 20	400 M SEF												
	400 M VEF												
15 h 30	400 M JUM												
15 h 35	400 M SEM												
15 h 45	400 M VEM												
15 h 50	800 M CAF												
	800 M JUF												
15 h 55	800 M SEF												
16 h 00	800 M VEF												
16 h 05	800 M CAM												
16 h 10	800 M JUM												
16 h 15	800 M SEM												
16 h 20	800 M VEM												
16 h 25	1000 M série 1 MIF												
	1000 M série 2 MIF												
16 h 40	1000 M série 1 MIM												
	1000 M série 2 MIM												
16 h 55	1500 M TC F												
17 h 05	1500 M CAM/SEM												
17 h 15	1500 M JUM/SEM												
	RELAIS MIF/MIM												
17 h 25	4x1 TOUR MIXTE												
	RELAIS CAJU/SE/VE												
17 h 35	6x1 TOUR MIXTE S1												
	RELAIS CAJU/SE/VE												
17 h 45	6x1 TOUR MIXTE S2												
17 h 55													

Fin des épreuves